

MAIRIE DE SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

**EXTRAIT DU REGESTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres élus : 11 **SEANCE DU VINGT-DEUX AOUT DEUX MIL VINGT QUATRE**

Présents : 11
Représentés : 0
Votants : 0
Absents : 0

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 14 août 2024

N° 21 - 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 août à 18 heures
Le Conseil Municipal de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Gérard MOULINIER, Maire.

Etaient présents : Mr MOULINIER Gérard, Mr DUBET Jean Pierre, Mr MICOINE Claude, Mme TERRIEN Dominique, Mr GRELAUD Jean Frédéric, Mme VIALE Anne Marie, Mr BOURDONCLE Denis et Mr LOUIS Fabrice, Mr DOLE Franck, Mme DAUNIS Sandrine et Mme CADOT Martine

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUBET assisté de la secrétaire de Mairie

Objet : Vente du terrain communal Chemin de La Baumette : Parcelles ZH 70 et ZH 71 :

Monsieur le Maire expose que **Monsieur CANO Jean et Madame ORQUIN Maïthée, domiciliés 86 ZA La Ponche à 30320 MARGUERITTES**, se proposent d'acheter le terrain situé à Chemin de La Baumette cadastré ZH 70 et ZH 71 et d'une superficie 14 650 m² pour un montant de 100 000 € net vendeur soit 108 000 € frais d'agence inclus.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, **décide :**

d'accepter de vendre le terrain situé Chemin de La Baumette d'une superficie totale de 14 650 m² à **Monsieur CANO Jean et Madame ORQUIN Maïthée, domiciliés 86 ZA La Ponche à 30320 MARGUERITTES** pour la somme de 100 000 € (cent mille euros) net vendeur soit 108 000 € (cent huit mille euros) frais d'agence inclus.

de mettre à la charge de l'acquéreur les frais d'acte.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

Le Maire,

Gérard MOULINIER

